



AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Objet : arrêté préfectoral portant autorisation environnementale en vue de l'aménagement de l'écoquartier « la Plantade » sur la commune de Coudoux

L'arrêté préfectoral n°115-2022 AE du 25 mai 2023 portant autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement en vue de l'aménagement de l'écoquartier « la Plantade » sur la commune de Coudoux est tenu à disposition du public en mairie pour y être consulté.

A COUDOUX, le 1^{er} juin 2023

Le Maire,

Guy BARRET

